

CERTIFICAT

→ MANAGEMENT DES ASSOCIATIONS





→ POURQUOI UN CERTIFICAT « MANAGEMENT DES ASSOCIATIONS » ?

Le secteur non lucratif offre une grande **richesse d'emplois** très variés, notamment dans des postes de **management** : direction d'association, développement des ressources, communication, gestion de projets, animation de réseaux, fonctions support, etc. Tous ces postes exigent de **fortes compétences** techniques en même temps qu'une maîtrise des spécificités du secteur associatif.

Le Certificat « Management des associations », proposé dans le cadre du partenariat entre MINES ParisTech | PSL Executive Education et l'ADEMA, répond à cette exigence, dans le contexte marqué depuis la crise Covid-19 par une volonté d'un nombre croissant de salariés du secteur lucratif en quête de sens de **se reconverter dans le secteur associatif**.

→ OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Ce certificat a pour objectif de permettre une compréhension des fondamentaux du management des associations, dans toutes ses dimensions et particularités.

Les cadres du secteur lucratif pourront acquérir des compétences incontournables pour opérer une transition vers le secteur associatif ; les cadres des associations pourront s'appuyer sur les compétences acquises pour évoluer au sein du secteur. Les salariés en mécénat de compétences pourront collaborer efficacement avec les associations accueillantes. Enfin, les bénévoles élus ou candidats à un conseil d'administration auront les clés pour contribuer à la gouvernance.

La participation à cette formation vous permettra de :

- Comprendre la gestion et le développement des associations, et les bonnes pratiques de gouvernance.
- Définir ou faire évoluer le projet associatif. Elaborer un plan stratégique.
- Analyser les leviers des modèles socio-économiques associatifs.
- Connaître les différents statuts des ressources humaines associatives. Savoir manager des équipes mixtes salariés/ bénévoles.
- Connaître les outils pour engager et fidéliser les bénévoles.
- Poser les bases d'une stratégie de recherche de financements publics et privés.
- Savoir communiquer vers les différents publics d'une association.
- Identifier les sources de risques civil, pénal, social. Appliquer les règles de base de la responsabilité et repérer les moyens pour la limiter et prévenir les risques.
- Repérer les critères du régime fiscal et de mécénat français applicable aux associations. Gérer les finances de l'association et en rendre compte.

Publics

- Cadres du secteur associatif avec un projet d'évolution professionnelle
- Cadres d'entreprise souhaitant évoluer vers le secteur associatif
- Membres des conseils d'administration ainsi que ceux qui aspirent à le devenir. Personnes préparant leur retraite avec une perspective d'engagement bénévole
- Personnes détachées pour des missions longues de mécénat de compétence

→ PROGRAMME

MODULE 1

Les points d'ancrage d'une association

Mercredi 26 janvier 2022 → Fondamentaux sur la gouvernance associative et bonnes pratiques

Jeudi 27 janvier 2022 → Élaboration d'un projet associatif

Vendredi 28 janvier 2022 → Enjeux et optimisation du modèle socio-économique d'une association

MODULE 2

Les fondamentaux du management dans les associations

Jeudi 10 mars 2022 → Le recrutement et le management des salariés
(y compris collaboration bénévoles salariés)

Vendredi 11 mars 2022 → La recherche, l'animation et la fidélisation des bénévoles

MODULE 3

Les spécificités de la communication et de la levée de fonds

Lundi 4 avril 2022 → Les différents leviers de fonds privés

Mardi 5 avril 2022 → Bonnes pratiques pour la recherche de fonds publics

Mercredi 6 avril 2022 → Communication associative et plaidoyer

MODULE 4

Les particularités juridiques et de gestion financière

Jeudi 12 mai 2022 → Les responsabilités juridiques et la gestion des risques

Vendredi 13 mai 2022 → Fiscalité et spécificités de la gestion financière

Soutenance des projets applicatifs

Lundi 27 juin 2022 → A remettre le 15 mai au plus tard

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

La formation est dispensée sur une période de 6 mois, à raison d'un module de 2 à 3 jours par mois, entre janvier 2022 et juin 2022.

MÉTHODE & FORMAT PÉDAGOGIQUE

La méthode pédagogique repose sur les éléments suivants :

- Une approche active de la formation
- Des apports de connaissances, méthodologies, outils, repères adaptés
- L'illustration par des exemples et des témoignages
- Le travail en sous-groupes (étude de cas) en intersession

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Réalisation d'un projet applicatif sous forme de mémoire (50% de la note)
- Soutenance de ce projet applicatif (50% de la note)

La délivrance du certificat est conditionnée à l'obtention d'une moyenne de 10/20 à ces 2 épreuves.

SANCTION DE LA FORMATION

Certificat « Management des associations »

MOYENS & SUPPORTS

Supports utilisés lors des séances. Références documentaires et bibliographiques
Cas concrets d'associations / fondations



Ariel Bamberger

Coach de positionnement et de communication au sein d'Adéquat International qu'elle a créée en 1992, Ariel Bamberger conseille et aide les structures associatives et les institutions à clarifier leur vision pour se structurer et/ou développer leur communication.



Fabienne Duboscq

Vice – Présidente de l'ADEMA, consultante au sein du cabinet Gain de causes qu'elle a créé en 2017, Fabienne Duboscq propose du conseil en stratégie aux dirigeants des organisations sans but lucratif.



Cécile Chassefeire

Avocate spécialiste en droit des associations et fondations. Débutant sa carrière en 1998, Cécile Chassefeire déploie ses activités de conseil, médiation et formation depuis 2005 au sein du cabinet CAMINO AVOCATS qu'elle a fondé.



Anne Christine Robine

Anne Christine Robine est spécialisée en positionnement, communication et stratégie grands dons en France et à l'international. Elle est fondatrice et consultante du cabinet Reach Designing Philanthropy qu'elle a créé en 2020 après avoir mis en place le département philanthropie de l'Agence Faircom New York puis celui de l'agence parisienne (devenue Force For Good en 2020).



Adeline Beaumunier

Depuis 2009, elle développe, au sein du cabinet CAMINO AVOCATS, son expertise juridique au service des OSBL, en particulier en droit des associations, droit du sport ainsi qu'en droit du travail, dans

le cadre des différentes missions du cabinet (conseil, gestion de conflit, formation).



Céline Julien

Coach et formatrice, Céline Julien accompagne les enjeux RH et managériaux des organisations associatives et publiques. Elle met son expertise des RH et du management au service des structures de l'ESS.

INFORMATIONS PRATIQUES

Date de formation : du 26 janvier 2022 au 27 juin 2022

Durée de la formation : 10 jours + 1 jour pour la certification

Prix de la formation :

4 900€HT (5 880€TTC) pour les salariés des associations et les bénévoles élus

5 900€HT (7 080€TTC) pour les salariés issus des entreprises

Lieu de la formation : MINES ParisTech, 60 boulevard Saint-Michel, 75006 Paris

CONTACT & INSCRIPTIONS

Pour plus d'informations ou demande de devis

+33 (0)1 40 51 90 43

executive.education@mines-paristech.fr

exed.mines-paristech.fr

